

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Madame Stéphanie GALLARDO

Profession : Secrétaire BCVeyte

Domicilié(e) :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 1 et 2 catégorie à La salle polyvalente.

Du 24 mars 2024 à 08 heures 00

Au 24 mars 2024 à 21 heures 00

Pour le motif randonnée

Veillez agréer, Monsieur le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 27 février 2024

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Madame Stéphanie GALLARDO . () est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 1 et 2 catégorie.

Du 24 mars 2024 à 08 heures 00

Au 24 mars 2024 à 21 heures 00

Pour le motif randonnée à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait , le 27 février 2024

Le Maire,
Dominique BOYER

